



BIENVENUE



Numéro affiliation: 1017037

Les Archers des sires de Pons ont le plaisir de vous accueillir à leur tir 2x18m, sélectif pour le championnat de France le :

DIMANCHE 08 DÉCEMBRE 2024 au GYMNASSE de Pons :

(arrivé à Pons prendre la direction du camping)

| 2 Départs | MATIN | APRÈS-MIDI |
|---------------------------------------------------|-------|------------|
| Ouverture du greffe | 8h30 | 13h00 |
| Entraînement à distance Contrôle du matériel | 9h15 | 13h45 |
| Début des tirs | 9h45 | 14h15 |
| Rythme AB/CD en fonction du nombre d'inscriptions | | |
| Résultats et remises des récompenses | | 17h30 |

Nombre d'inscrits maximum : 96 (48 par départ)

Engagement adultes : 10 euros pour 1 tir - 15 euros pour 2 tirs

Engagement jeunes : 8 euros pour 1 tir - 12 euros pour 2 tirs

Le règlement se fera lors du passage au greffe le jour de la compétition

Arbitre responsable : Mr Brugeron Daniel

Arbitre : Mr Le Somptier Bernard

Déroulement de la compétition 2x10 volées de 3 flèches aux distances et blasons suivant la catégorie (les arcs classiques sur tri-spot ou blason de 40 à préciser lors de votre inscription).

Licence avec photo ou carte d'identité, chaussures de sport obligatoire et tenue blanche ou de club buvette (sandwichs, boissons chaude et froide, pâtisseries, etc.).

Inscriptions avant le 04 Décembre 2024 par mail :

archers.sires.pons@gmail.com

Accès au gymnase Jacky Grant

